



Conseil Général du 6 novembre 2023

Motion N°...³⁵

Rédigé par Noah Nguontcheu

Motion : Intégrons la nature au sein de nos industries

Plusieurs entreprises vont s'implanter en Haute-Sorne dans les années à venir. Cette extension va engendrer une perte importante de terres agricoles et des services écosystémiques qu'elles apportent.

Il est donc essentiel que les entreprises s'implantant dans notre commune respectent certaines éthiques environnementales et sociales afin de limiter leurs impacts et, de plus, apporter une réelle plus-value économique et sociale aux zones d'activités concernées. Aussi, il est pertinent de réfléchir à des solutions viables pour les différents acteurs.

Sans ligne directrice, **il est difficile** pour une entreprise de **définir et de réaliser un objectif aussi vaste que le développement durable**. Le risque étant que les entreprises se contraignent et s'épuisent à des mesures peu efficaces, apportant des résultats en dessous de leurs attentes et des efforts réalisés.

Il est donc primordial de donner un outil efficace avec des objectifs précis. **Le système de certification apporte une solution et un appui à un tel processus.**

Différents objectifs essentiels à la certification :

- Création de surfaces de parking et de zones d'accès perméables (soulage les infrastructures communales et limite l'érosion des terres agricoles).
- Plantations d'arbres, créations de plans d'eau, façades et toits végétalisés (bien-être social).
- Lutte contre les plantes envahissantes (avantageux pour le travail agricole).
- Choix de plantes indigènes (soutien à la biodiversité).
- Choix de matériaux d'aménagements régionaux (participe à économie de locale).

Cet outil **permet** de profiter de l'expérience et du soutien d'une institution qui a l'habitude de travailler avec des sociétés de tailles et de fonctions différentes et **d'obtenir des résultats intéressants pour les sociétés, la commune et l'environnement**. De plus, cette démarche permet de suivre le plan d'action fédéral d'adaptations aux changements climatiques qui a comme objectifs de protéger l'être humain, l'environnement et les biens matériels.

Par cette motion, je demande donc au Conseil communal de définir et d'imposer une certification environnementale aux entreprises désirant s'implanter dans la commune de Haute-Sorne et de proposer cette même démarche auprès du comité de ZAM.

D'avance, je remercie le Conseil général de l'accueil bienveillant qu'il réservera à notre requête.

Pour le Groupe PS-Vert :

Noah Nguontcheu *Noah*

Le 6 novembre 2023

Ben *Alber* *Collet*
A. Vey *Esther Jhu*